

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3100

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Villeurbanne**

objet : **Cours Tolstoï - Travaux de renforcement du réseau d'assainissement unitaire entre les rues Pascal et des Peupliers - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Millet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéremian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3100**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Cours Tolstoï - Travaux de renforcement du réseau d'assainissement unitaire entre les rues Pascal et des Peupliers - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le collecteur d'assainissement visitable T180 du cours Tolstoï à Villeurbanne a fait l'objet de différentes alertes relatives à une structure visuellement dégradée, de la part des services exploitation et travaux de la direction de l'eau.

2 diagnostics ont été effectués en 2000 et 2005 pour mesurer la situation de cet ouvrage déjà inscrit comme réseau sensible dans la programmation de réhabilitation pluriannuelle.

La structure de ce collecteur dont la date de construction est mal évaluée (première moitié du XX^e siècle) est composée de bétons de granulats armés et non armés fortement déstructurés en de nombreux endroits. Une érosion forte des parties hautes de cunette et une fissuration importante en voûte sont les éléments les plus inquiétants.

La charge assez faible de remblais sur l'extrados (0,40 mètre à 2 mètres) et les trafics lourds du cours Tolstoï constituent des facteurs aggravants.

La situation actuelle implique des pollutions diffuses (mal évaluées) à travers les piédroits et des risques d'intrusion dans les sous-sols privés par des jonctions de branchements particuliers non-étanches.

Pour répondre aux objectifs affirmés dans le cadre de sa politique publique de l'eau (maintenir en bon état son patrimoine d'assainissement et réduire à la source les pollutions par les effluents collectés), il est proposé la réhabilitation complète de 978 mètres de collecteur béton T180, sous le cours Tolstoï.

Les travaux sont planifiés pour être exécutés à partir du janvier 2013 pour une durée prévisionnelle de chantier de 9 mois.

Le coût global de l'opération est estimé à 762 000 € HT.

L'opération se décompose comme suit :

- travaux de maçonnerie sur l'ouvrage T180,

- postes de dépenses connexes, comprenant les essais préalables à la réception des ouvrages, les récolements et réfections définitives des chaussées et la communication aux usagers.

Il est proposé l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement en dépenses, à charge du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 762 000 € HT, sur l'opération n° 2P19O2727 Villeurbanne collecteur cours Tolstoï ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la réalisation des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement du cours Tolstoï entre les rues Pascal et des Peupliers à Villeurbanne.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement sur l'opération n° 2P19O2727 pour un montant de 762 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement, réparti selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2 000 € HT en 2012,
- 760 000 € HT en 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.